



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Ministre

Paris, le **19 SEP. 2019**
Réf. :

Monsieur le Secrétaire Général,

Par courrier du 4 septembre dernier, vous m'avez fait part de votre souhait de me rencontrer dans le cadre du mouvement en cours des sapeurs-pompiers professionnels.

En premier lieu, je souhaite vous confirmer mon attachement à un dialogue fructueux et constructif dans le respect des femmes et des hommes que vous représentez et dont je connais le dévouement et les difficultés.

Je suis prêt, bien sûr, à vous recevoir dans le droit fil des premiers échanges que la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) a eu avec vous.

Dans cet esprit, j'ai suivi de près les discussions entre les collectivités, employeurs des sapeurs-pompiers professionnels, et les organisations professionnelles.

Je suis, par ailleurs, parfaitement conscient des attentes légitimes des sapeurs-pompiers concernant la réforme des retraites. Le Haut-Commissaire à la réforme des retraites a remis au Président de la République un rapport qui constitue le cadre dans lequel les travaux vont se poursuivre. Parce qu'elles comportent une dangerosité particulière, au demeurant déjà reconnue par la loi, les fonctions des sapeurs-pompiers professionnels devront faire l'objet d'un travail spécifique.

Monsieur Baptiste TALBOT
Secrétaire Général Fédération CGT
Services Publics
Case 547
263, rue de Paris
93515 MONTREUIL CEDEX

Enfin, comme vous le savez la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises a ouvert un chantier important autour du secours d'urgence à personnes dans le cadre novateur d'un réseau associant les services d'incendie et de secours. Des travaux conséquents ont été accomplis durant l'été qui pourront déboucher sur des avancées certaines dans les conditions d'exercice de la mission des sapeurs-pompiers, mais également sur d'autres travaux réglementaires et législatifs si nécessaire. De même se poursuivent les autres chantiers relatifs à la santé, la sécurité et le bien-être au service, chantiers dont il vous est régulièrement rendu compte.

J'ai donc ces derniers mois engagé un travail de fond, sur un ensemble de sujets que je sais d'intérêt commun. Je suis tout à fait disposé à vous recevoir dans les jours qui viennent pour évoquer ensemble ces questions. Le temps est maintenant venu, en s'appuyant sur les travaux et concertations menés durant les derniers mois, d'évoquer ensemble, les mesures concrètes qu'il est possible d'apporter tant pour améliorer les conditions de l'exercice de votre profession que pour la pérennité de notre modèle de sécurité civile. En cela je vous rejoins complètement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'assurance de mes salutations distinguées.

B
ie ô wu,


Christophe CASTANER